

Chargée.

15 juin 1933

Monsieur R. Léronnelle, Emballeur-expéditeur, 76, rue Blanche,
P a r i s 9^e.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous remettre avec ces lignes un chèque de Frfrs. 10'000.- à compte sur votre relevé du 8 avril 1933 de total Frfrs. 16.566.50 et vous prions de nous en accuser réception.

Nous aurions préféré pouvoir régler plus vite et complètement les différentes factures se rapportant aux expéditions Picasso, Léger et Juan Gris, mais il nous a été impossible parce que nous avons des restrictions à faire à plusieurs endroits.

1^o pour l'expédition Picasso nous comptons les sommes suivantes : a) trajet Paris-Zurich :

1.	facture	4 août 1932	Frfrs. 1800.-
2.	"	5 "	2200.-
3.	"	11 "	1800.-
4.	"	12 "	1550.-
5.	"	19 "	200.-

b) trajet Zurich-Paris

1	facture	26 octobre 1932	228.-
2	"	12 novembre	243.70
3	"	17 "	239.80
4	"	9 décembre	3360.70
5	"	13 "	<u>237.80</u>

L'addition de ces factures donne un solde de Frfrs. 11860.-

à ce qui est conforme le relevé que vous nous avez envoyé le 31 décembre 1932 pour cette même somme de Frfrs. 11860.-. Mais il nous est incompréhensible pourquoi vous notez en tête de votre relevé du 8 avril 1933 "Solde 1932 frs. 12086.50"; la différence de frs. 226,50 ne nous paraît pas être justifiée, en